



**FSU Guadeloupe**

BP 46

97152 Pointe-à-Pitre Messageries CEDEX

FSU971@FSU.fr

0690 333 662

Les Abymes, le 15 mars 2020

## **Communiqué de presse FSU Éducation : des consignes claires dans le respect de la liberté pédagogique**

La FSU Guadeloupe est consciente de la nécessité du maintien d'une continuité du service public d'éducation en fonction des réalités et possibilités locales.

Cependant, afin de prendre en compte les craintes légitimes des personnels et de préserver leur santé dans une situation sanitaire dont personne ne connaît l'issue, **la FSU Guadeloupe réitère sa demande de mise en place du télé-travail et d'une communication à distance pour la gestion et le suivi du dispositif .**

**Aucune obligation de présentiel ne doit être faite aux enseignants.**

Le ministre annonce que "la solution du télé-travail doit être la norme autant que possible", le recteur lui avait annoncé de la souplesse, l'autonomie des équipes, du bon sens face à cette situation inédite.

La FSU prend acte.

**Les droits des personnels** et notamment l'obligation faite à notre administration de leur donner les conditions de travail ne les mettant pas en danger **doivent être respectés.**

**La FSU Guadeloupe exige une consigne claire des autorités rectorales** en Guadeloupe comme à Saint-Martin et Saint-Barthélemy **qui indique une confiance aux équipes enseignantes en les laissant décider des modalités de la continuité des activités scolaires.**

**Les équipes doivent donc être les seules décisionnaires de leurs modalités de fonctionnement.**

Pour la FSU Guadeloupe,

Eddy Ségur

Secrétaire Général

